



FLASH INFO

CSE PNC



<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

25 Juin 2021



Réunion CSE du 23 / 24 Juin 2021

Le CSE s'est réuni les 23 et 24 juin derniers.



POINT ÉCONOMIE

La reprise est comme prévue lente avec des inquiétudes sur le marché LC qui peine à la réouvrir. Cet été HOP! se positionne sur un marché loisir dynamique avec un niveau d'activité sur CDG de 120% par rapport à 2019. 21 avions cet été par rapport à 17 en 2019.

L'activité est de plus en plus transférée à Transavia avec un arrêt programmé des CRJ700 à la fin de l'été 2021.



POINT PRÉVOYANCE

Une modification du régime de prévoyance a été adoptée afin de ne pas cumuler perte de licence définitive et PDV. En effet, le but est de préserver au maximum la prévoyance pour les PNC de HOP! qui resteront dans l'entreprise. L'avenant 4 Art 3.1 vient préciser les conditions de versement de la garantie perte de licence définitive dans un contexte de PDV-PSE.: « **cette garantie Perte de licence définitive ne s'appliquera pas au Personnel Navigant Commercial dont la rupture du contrat de travail résulte d'un départ volontaire de l'entreprise dans le cadre d'un dispositif de traitement collectif de l'emploi** ».



POINT PDV/PSE

Un livret sur les modalités du PDV-PSE a été envoyé par voie postale à l'ensemble des salariés. Des fiches thématiques seront également actualisées et disponibles sur HOPTEAM avec divers niveaux de rémunérations.

Elles seront mises à jour car trop imprécises pour l'instant.

ALIXIO par le biais d'un mail spécifique envoie au service Paie vos demandes de simulations d'indemnités de rupture si vous en avez fait **la demande lors du 1er entretien**. Par le caractère très technique, c'est ensuite la Paie qui **vous précisera vos indemnités avec lesquelles vous partirez (indemnité brute / nette / cotisations sociale / fiscalité) via ALIXIO lors du 2ème entretien**, en vous expliquant le montant exact de votre indemnité quant à votre départ.

Quelle que soit l'option choisie (CNAV, transition CRPN ou projet professionnel), **pensez à demander à ALIXIO lors de votre 1er entretien une simulation de vos indemnités !**



Suite à vos remontées, la Direction a fait un point avec le cabinet ALIXIO afin de pallier aux problèmes de connexion et de disponibilité.

Nous avons reçu confirmation que seuls les salariés présents dans l'entreprise pourront bénéficier du PDV. De même, compte tenu de l'embolisation des visites médicales du travail, les salariés en reprise post-arrêt maladie pourront quitter HOP! sans passer cette visite.

De plus, nous vous confirmons que la liquidation effective de la CRPNAC n'est pas un prérequis pour pouvoir partir dans le cadre du dispositif de transition CRPN-CNAV. La capacité à liquider ses droits suffit.

Enfin, au niveau de la fiscalité du PDV, vous pourrez faire un point avec ALIXIO (combien vais-je toucher en net?) lors de **votre deuxième RDV** , un point ayant été fait avec notre service paie.

 Point APLD

Vos élus ont fait un point sur les futures possibilités de formations permises par l'activité partielle de longue durée. Un bilan sur les disponibilités de moyens financiers sera fait en juillet. Ces moyens étant les mêmes pour tout le groupe AF et le gouvernement ayant fermé les vannes, nous espérons que nous pourrions toujours en bénéficier, surtout pour l'anglais (un TOEIC n'est valable que 2 ans), pour ceux qui auront opté pour un départ vers AF.

**Vous souhaitez
plus d'informations?
Vous avez des questions?**

**REJOIGNEZ NOTRE UNION SYNDICALE!
VOTRE CONFIANCE NOUS ENGAGE**



Etienne ROSSIGNOL
06 88 59 20 34
etienne@unachop.com



Pauline POLONCEAU
06 01 79 61 85
pauline@unachop.com



Fabrice LEVIEUX
06 11 70 58 99
fabrice@unachop.com



Delphine AUBIN
06 48 14 09 30
delphine@unachop.com



Christelle PAGONAKIS
06 15 44 44 35
chpagonakis.snpnc@gmail.com



David TOUCAS
06 19 77 59 26
datoucas.snpnc@gmail.com